

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2406

Attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'Association "Lyon Ultra Run" pour l'organisation de la 3e édition de "Lyon Urban Trail by night", le 5 novembre 2016.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2406 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LYON ULTRA RUN" POUR L'ORGANISATION DE LA 3E EDITION DE "LYON URBAN TRAIL BY NIGHT", LE 5 NOVEMBRE 2016. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Ultra Run organise la 3^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 5 novembre 2016.

Cet événement sportif est une épreuve pédestre assimilable aux courses nature type trail ayant pour but de faire découvrir ou redécouvrir les divers chemins de la Ville de Lyon, la nuit. Les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du code de la route. Ils doivent effectuer l'ensemble de l'itinéraire sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés.

Déclinaison de la course « Lyon Urban Trail » très connue dans le calendrier sportif lyonnais depuis 10 ans, « Lyon Urban Trail by night » a rassemblé 6 000 coureurs en novembre 2015.

Ce trail urbain s'appuie sur la topographie et l'architecture atypique de Lyon (collines, fleuves, traboules, bas ports, escaliers, parcs...). Entre marathon et trail, cette course allie plusieurs difficultés : montées courtes et raides, escaliers, de descentes techniques, de pavés disjoints et de sentiers méconnus.

Deux distances sont proposées aux participants : 12 km et 26 km. Le départ se déroulera au niveau de la rue de l'Antiquaille entre 18h30 et 19h00 et l'arrivée au pied du Théâtre Gallo-Romain, jusqu'à minuit.

Les parcours empruntés sont prévus en grande partie dans le 5^e arrondissement et ses lieux emblématiques : quartiers Saint-Jean et Saint-Georges, site de la Sarra, Saint-Irénée, montée du Gourguillon, passerelle du Palais de Justice, montée du Télégraphe, chemin de la Visitation, esplanade de Fourvière, Parc des Hauteurs et Jardin de l'ECAM (école d'ingénieurs). Ils continueront ensuite vers Sainte-Foy-Lès-Lyon où ils effectueront une boucle pour enfin arriver au pied du Théâtre Gallo-Romain.

Pour cette 3^e édition, les principaux objectifs de l'association sont :

- d'attirer un nombre important de participants (7 000 personnes sont attendues) ;
- de dévoiler les plus beaux panoramas de la Ville de Lyon.

L'organisation de cet événement à Lyon permet :

- d'organiser une compétition de qualité à l'intérêt sportif reconnu et réputé ;
- de mettre en valeur la ville et sa topographie.

Pour l'organisation de cet événement, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 10 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 146 000 euros.

En 2015, l'Association Lyon Ultra Run a perçu une subvention de 8 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 8 000 euros à l'Association Lyon Ultra Run.

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 8 000 euros est allouée à l'Association Lyon Ultra Run pour l'organisation de la 3^e édition de « Lyon Urban Trail by night », le samedi 5 novembre 2016.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT